

Réf. 38		
Nom du Projet : Etude pour l'élaboration de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives au profit du MENA		Pays : Burkina Faso
Lieu : Ouagadougou		Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert planificateur, chef de mission ⇒ Expert architecte ⇒ Expert environnementaliste ⇒ Expert passation de marché
Nom du Client : Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation		Nombre d'employés ayant participé au projet : 05
Adresse : François SAWADOGO, Directeur général des études et des statistiques sectorielles, sawadogo_c@yahoo.fr ; 70 12 86 11		Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 04 hommes/mois
Date de démarrage (mois/année) : 08/2016	Date d'achèvement (mois/année) : 10/2016	Valeur approximative des services fournis par DURADEVE Consulting : 77 065 763 HT F CFA– 117 486 € Valeur approximative des services du Consortium : 85 628 626 HT F CFA – 130 540 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Afrik Consulting		Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : 01 homme/mois
Nom et fonctions des responsables: Madi SAWADOGO, Directeur des Opérations, DURADEVE Consulting		
Descriptif du projet : Le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) des fonds pour la réalisation d'une étude en vue de l'élaboration de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures éducatives. En termes spécifiques, il s'agira pour les consultants : 1. d'identifier les faiblesses dans le système actuel de planification, de choix des sites, de coordination, de suivi des travaux, de retard dans l'exécution, de la qualité des matériaux et de la qualité des ouvrages; 2. de définir précisément un processus efficace de planification des infrastructures et d'identification des sites aux niveaux central, déconcentré et décentralisé tenant compte entre autres des objectifs du continuum éducatif et de la résorption des disparités d'accès suivant chaque modalité proposée; 3. d'étudier la faisabilité de la mise en place d'un système d'information géographique (SIG) qui permettra la planification des nouvelles constructions, la réfection et la gestion des infrastructures éducatives tenant compte entre autres de l'objectif de résorption des disparités d'accès; 4. d'élaborer un plan de gestion environnemental et social budgétisé en prenant en compte des mesures de mitigation de l'évaluation environnementale de la politique éducative du Burkina menée en 2009. 5. d'élaborer un plan de formation et de renforcement des capacités budgétisé des directions du MENA en charge, aux niveaux central et déconcentré ainsi que les acteurs décentralisés impliqués, pour la mise en œuvre efficace de la stratégie nationale dans tous ses aspects (planification, exécution, suivi reporting, diligences environnementales et sociales, maintenance du patrimoine immobilier etc. 6. d'analyser et améliorer si possible le mécanisme d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements		

élaboré dans le cadre du projet BRIGHT ;

7. de définir un plan de formation des acteurs et de suivi du mécanisme d'entretien des infrastructures et équipements;

8. de définir précisément un mécanisme de coordination et suivi/contrôle technique pour l'amélioration de la qualité des travaux ;

9. de définir un suivi administratif et financier qui permettra notamment de coordonner les actions de réalisations/réhabilitations/maintenance des infrastructures éducatives et intégrera des mesures de surveillance. Ces mesures permettront d'éviter les risques courus par le système et par les enfants si la progression des constructions scolaires ne se conformait pas aux prévisions. En fonction du degré de réalisation du programme de constructions, il sera promu l'adoption, dans les principes directeurs de la stratégie, d'un mécanisme de révision des objectifs du PDSEB (notamment en termes de taux de transition) et d'examen des dispositions concrètes à prendre pour éviter des situations éventuelles d'engorgement au post-primaire ;

10. de définir un mécanisme fonctionnel de communication entre tous les acteurs concernés par la réalisation des infrastructures à tous les niveaux (national, régional, local) ;

11. d'élaborer un plan de gestion environnemental et social budgétisé en prenant en compte des mesures de mitigation de l'évaluation environnementale de la politique éducative du Burkina menée en 2009. Cette stratégie doit permettre aux différents intervenants (MENA, collectivités territoriales, maître d'ouvrage délégué, entreprises, maîtres d'œuvre, etc...) de connaître l'étendue de leurs responsabilités et d'intégrer les mesures visant à améliorer la qualité environnementale et sociale des opérations ;

12. d'élaborer un plan de formation et de renforcement des capacités budgétisé des directions du MENA en charge, aux niveaux central (y compris la cellule environnementale du MENA) et déconcentré ainsi que les acteurs décentralisés impliqués, pour la mise en œuvre efficace de la stratégie nationale dans tous ses aspects (planification, exécution, suivi reporting, diligences environnementales et sociales, maintenance du patrimoine immobilier etc. ;

13. de réviser les plans-types de construction, en tenant compte des normes environnementales et sociales y compris les normes relevant de l'efficacité énergétique, de l'adaptation aux changements climatiques, de la sécurité, des mécanismes de gestion des situations d'urgence et des enfants en situation d'handicap. Cette révision détaillera les spécifications techniques (plans types, matériaux etc.), les variantes possibles et les coûts prévisionnels des ouvrages. Le descriptif technique sera inclus dans les appels d'offres, pour servir de référence aux standards exigés dans l'exécution des ouvrages ;

14. d'élaborer un chronogramme de mise en œuvre et les modalités de suivi de la stratégie nationale de réalisation des infrastructures.

Description des services effectivement rendus par votre personnel :

Les principaux résultats de cette consultation sont les suivants :

Une rencontre de cadrage de la mission sur les objectifs de l'étude, les questions de recherche et les attentes des différentes parties, regroupant : les membres de l'équipe nationale, le Chef de file des PTF et l'AFD agence de supervision du PME.

Une recherche et analyse documentaire.

L'évaluation de la situation actuelle des institutions, des intervenants et des données du secteur du BTP y compris l'environnement juridique et fiscal

Les rencontres avec les structures centrales des ministères en charge de l'éducation (MENA, MASSN, MESS), les ministères partenaires impliqués) dans la réalisation des infrastructures (MHU, MEF, MATDS, MDAT) et les MOD

Les rencontres avec les acteurs aux niveaux déconcentré et décentralisé (DRENA, DPENA, CEB, APE, COGES, Communes et Comités provinciaux de suivi des infrastructures)

Une pré-validation du projet de document de stratégie par l'équipe nationale ;

La transmission du document pré-validé aux groupes thématiques, PTF, les Ministères partenaires (MESS, MASSN, MHU, MEF), les acteurs aux niveaux déconcentré et décentralisé et les partenaires sociaux (Syndicats CONAPE...) pour observations et suggestions ;

La validation du projet de document de stratégie finalisé en prenant en compte les observations au cours d'un atelier regroupant les membres du cadre partenarial et les ministères partenaires, les représentants des collectivités territoriales et les représentants des MOD.